

à cheval pour aller à la chasse par un fort mauvais tems, & dans des fonds de bois extrêmement fourrés. On peut juger aisément ce que devinrent les habits de soye & les fines pelletteries : La pluye acheva ce que les bois avoient épargné, & au retour l'Empereur au lieu de permettre à ses Courtisans d'aller changer, fit les approcher du feu, sous prétexte de mieux faire sécher leurs habits, mais en effet pour achever de les perdre : après quoi il leur fit une grave correction, & il est à croire qu'elle fut efficace. Ce Prince ne s'en tint pas là : Il fit le premier des Loix somptuaires, & fixa le prix que devoit couter un habit d'homme ou de femme dans chaque condition, sans qu'il fut permis d'excéder ce prix, sous peine d'une amende considérable. Ces Loix ne furent pas long-tems en vigueur, & le luxe commença par les armées, ce qui seroit étonnant, si on ne sçavoit que la Noblesse de ce tems-là étoit toujours sous les armes. La dépense vint à un tel excès que Philippe Auguste fut obligé de défendre qu'on se servit à l'avenir de l'écarlate, des peaux d'hermites, de vair & de gris. Ce règlement duroit encore du tems de St. Louis, jusques là que la différence des conditions étoit marquée par la différence des étoffes dont on s'habilloit : Mais sous le regne de Charles VI. les femmes portèrent le dérèglement de leurs coëffures à une hauteur démesurée. On a vû de nos jours renouveler ce ridicule sous le nom de *fontanges* : Nous avons déjà de la peine à croire qu'il ait fallu, pour ainsi dire, un ferrurier pour coëffer les Dames du dix-septième siècle : Comment croira-t-on dans le dix-neuvième l'immensité des papiers que portent les Dames d'aujourd'hui ? Chaque siècle se distingue par quelque ridicule particulier.

III. Quoique l'Histoire des personnes qui se sont distin-